



ASSOCIATION
ANABIBOU

*Compte-rendu de
L'assemblée générale du
samedi 3 mars 2018*

*17 Chemin du Gonnet -
Tarare*

La Présidente accueille les adhérents et les remercie de leur présence.

Membres présents 10 Membres représentés 16

I- Renouvellement du bureau

Appel à candidatures pour le bureau de l'association : pas de nouvelles candidatures.

Proposition du renouvellement des mandats actuels de tous les membres du bureau

Proposition adoptée à l'unanimité des personnes présentes et représentées.

II- Rapport de la trésorière

La trésorière commente les lignes du bilan et fait part de quelques éléments marquants :

-Diminution des frais bancaires du fait d'une gratuité de 6 mois accordée par le Crédit Mutuel à l'ouverture du compte.

- Diminution du nombre d'adhérents (8 en moins par rapport à l'année passée) et du montant total des dons.

- Les postes de dépenses sont les mêmes d'une année sur l'autre.

- Les principales recettes viennent du vide grenier, de la vente des produits béninois, des confitures et de la vente du papier usager.

Recettes		Dépenses	
Solde année 2016	8 942,96 €	Assurance MMA	119,00 €
		Frais site internet	100,66 €
		Carte bancaire (renouvellement)	37,59 €
Adhésions	256,00 €	Frais gestion de compte	5754 €
Dons (dont parrainages)	5 326,50 €	Frais de virements et change	35,85 €
Vente produits Anabibou	1 129,40 €	Achat timbresposte	63,05 €
Vide grenier	608,00 €	TOTAL FRAIS DE FONCTIONNEMENT	413,69 €
Papiers GDE	360,00 €	Soutien au CNDR	0,00 €
Remboursement CB	37,59 €	Soutien à APEED Bénin	2 901,00 €
		Parrainages	1 261,00 €
		TOTAL SOUTIENS	4 162,00 €
		Achat étiquettes confitures	12,99 €
		Achat jus de pommes	329,60 €
		TOTAL DEPENSES POUR ACTIONS 2017	342,59 €
		TOTAL DIVERS	0,00 €
TOTAL	7 717,49 €		4 918,28 €
SOLDE ANNEE 2017	2 799,21 €		
SOLDE GENERAL	11 742,17 €		
Abandon de frais	977,16 €		

Le bilan est validé à l'unanimité.

III-Point actions 2017

Comme chaque année nous avons vendu **des produits béninois ainsi que les confitures** faites par Brigitte et Patricia (environ 380 pots cette année). Cette action a permis de récolter 1129€ (recette la plus importante).

En mai 2017, un stand a été acheté dans **un vide grenier** à Chessy les Mines et Anabibou a vendu les objets collectés auprès des adhérents et autres connaissances. Cette action a rapporté 609 €

Catherine et Brigitte ont poursuivi la **collecte et la revente de papiers usagers**, ce qui a rapporté 360 €, ce qui correspond à 4.5 tonnes de papier récolté.

IV- Point sur la situation des structures soutenues

Le CNDR : Depuis fin 2016, les relations avec le CNDR se sont interrompues du fait de l'absence de réponse aux mails et messages envoyés au Père Patient, non envoi des bilans de fin d'année et de budget prévisionnel en dépit de la convention signée entre Anabibou et le CNDR.

Morgane, Brigitte, Luc et Béatrice (Adhérents Anabibou) ont lors de leur séjour au Bénin pu renouer le contact avec le CNDR. La première visite au CNDR s'est faite dès le premier jour à Parakou et sans que ce soit n'en soit informé au CNDR. Le Père Patient présent ce jour-là au Centre a immédiatement proposé de prendre le temps d'échanger sur la situation : il explique sa responsabilité dans la situation par le fait de ne pas avoir osé annoncer une nouvelle fois les mauvais résultats de l'agriculture malgré le travail effectué avec Anabibou sur le projet.

D'autres échanges constructifs ont eu lieu avec le Père Patient ce qui a permis de poursuivre le travail engagé avec le CNDR.

Une réunion très intéressante s'est tenue avec les enfants (à la demande du Père Patient) pour expliquer comment fonctionne notre association et les efforts et actions engagés pour réunir les fonds.

Il a été constaté par ailleurs que le Centre était très propres, que les enfants sont en forme et s'entraident de façon assez naturelle mais cette année encore l'encadrement des enfants reste insuffisant tant sur le plan qualitatif que quantitatif.

Par ailleurs Morgane fait part de sa perception d'une grande morosité aussi bien au sein du CNDR que plus généralement dans le pays.

L'APEED : Les activités de l'APEED se développent bien entre autre, grâce à l'implication de Barthélemy et depuis quelques temps d'anciens élèves soutenus par l'association et des personnes intéressées par l'action de l'APEED et qui s'engagent à titre bénévole.

Les différents documents envoyés par l'APEED détaillent de façon très claire les différentes actions mises en place.

Lors du séjour de la "délégation Anabibou" il a été possible d'échanger d'une part avec des élèves soutenus par l'APEED dans le collège d'Albarika mais aussi avec les animateurs et membres du comité de direction de l'APEED sur les perspectives de l'APEED et du partenariat avec Anabibou. Il a été mis en avant l'importance pour l'APEED de réussir à participer de façon plus active au financement de leurs activités.

LES PARRAINAGES : Un point est fait sur la situation de chaque enfant parrainé (Madoché, Zenabou, Grace, Inadatou, Julien, Gérard, Chantou, Démon, Vitaly). Le constat est très positif pour chacun d'entre eux sauf pour Inadatou et ce principalement du fait de la maman. Cette situation est à suivre de très près.

7 nouveaux parrainages vont se mettre en place : François pour un apprentissage plomberie, Fadel pour une scolarisation en école technique section mécanique automobile, Chabbi qui souhaiterait faire une formation agricole et 4 enfants scolarisés.

6 parrains/marraines se sont d'ores et déjà manifesté(e)s pour le soutien de ces enfants. Il manque donc un parrain pour assurer la prise en charge du parrainage de Chabbi. N'hésitez pas à nous contacter si vous êtes intéressés.

Cette activité d'Anabibou s'est bien développée ces dernières années et confirme son efficacité.

V- Soutiens aux projets 2018

Budget prévisionnel 2018 CNDR :

Le père Patient nous a remis avant notre départ du Bénin le budget prévisionnel pour 2018 des rubriques habituellement soutenues par Anabibou.

Les soutiens demandés sont répartis comme suit :

-Soins et Santé (mutuelle, stocks médicaments, provision pour soins hospitaliers pour 28 enfants actuellement présents : 766200 CFA soit 1168,88 €

-Scolarité et études (maitre d'étude, fournitures, contributions scolaires) 1 020 000 CFA soit 1557,25 €

-Agriculture : 498 800 CFA (251300 CFA pour le potager et 247500 CFA pour le champ) soit 761.53 €

-Elevage : 187 100 CFA soit 285.65 €

-Charges salariales: personnel agricole : 1 704 900 CFA soit 2 602.45 €

-Projet de réalisation d'une plantation d'anacardier (défrichage et dessouchage, achat de pieds d'anacarde et plantation): 1 021 000 CFA soit 1558,80 €

Compte tenu des moyens financiers disponibles, il a été décidé à l'unanimité de soutenir le CNDR à hauteur de 5 000 € (3 277 520 CFA) répartis de la façon suivante :

Soins : 624 120 CFA

Scolarité : 495 000 CFA

Potager : 251 300 CFA

Elevage : 187 100 CFA

Personnels agricoles : 1 020 000 CFA

Projet plantation anacardes : 700 000 CFA (défrichage)

Les adhérents souhaitent et s'engagent à financer le reste du projet de plantation d'anacardes l'année prochaine. Ils demandent par ailleurs si les plants qui seront achetés seront bien garantis 2 ans comme cela se fait souvent.

Prévoir d'envoyer la convention au CNDR pour signature avant envoi des fonds par tranche comme les années précédentes.

APEED :

Au vu des documents transmis par l'APEED et des moyens financiers disponibles il a été décidé à l'unanimité d'accompagner l'APEED dans ses activités par un soutien d'un montant de 2 500 € pour la prise des lignes budgétaires suivantes :

B-I de 1 à 4 : kits scolaires/fournitures, manuels scolaires et livres et frais d'inscription au baccalauréat et au BEPC.

PARRAINAGES :

Il est décidé à l'unanimité, après discussion, d'augmenter le montant alloué au suivi des parrainages versés à l'APEED par un abondement d'Anabibou de 10€ par parrainage somme équivalente à celle versée par les parrains (10€) dans le cadre de la convention.

VI- SOURCES DE FINANCEMENT ENVISAGEES

Il est important de trouver des sources de financement diverses si on veut assurer la pérennité des actions menées par Anabibou depuis maintenant 13 ans.

Il est donc décidé de :

- poursuivre les ventes de produits béninois d'autant que la "délégation Anabibou" a ramené de belles et bonnes choses de leur séjour béninois (sirop de citron cuit au soleil, arachides grillées, sac de courses en pagne, savons karité...). Un catalogue détaillé est joint au présent compte rendu.
- poursuivre activement les ventes de confitures maison et de jus de pomme naturel d'Anjou qui pourraient être renouvelées en fonction des résultats.
- participer une nouvelle fois au vide grenier de Chessy les Mines le 26 mai. D'ici là, les adhérents peuvent donner ce qui pourra être vendu. De préférence chaussure de sport, vélo, matériel informatique, matériel pour animaux, électro-ménager en très bon état, Livres enfants, adultes pas trop anciens, BD.
- prendre contact avec l'Association du collège st André à Tarare pour envisager des actions avec eux (marché de Noël, défi sportif...) Régine s'en occupe.
- D'augmenter la cotisation à 10€ pour essayer de prendre au maximum en charge les frais de fonctionnement.

Toutes les autres idées et /ou initiatives sont les bienvenues, n'hésitez pas.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h30.

Un goûter convivial et une projection de photos conclut l'après-midi.

Merci à tous les adhérents qui ont fait le déplacement.